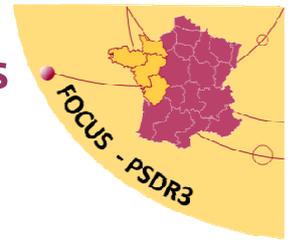




Dynamique de filières et d'élevages sous signe officiel localisé de qualité

Label rouge Bœuf Fermier du Maine et AOC Maine-Anjou



Au sein du programme « Pour et Sur le Développement Régional Grand Ouest » (PSDR GO), le projet CLAP (Compétitivité Localisation Action Publique) analyse l'impact de l'agglomération d'activités agricoles sur la compétitivité des territoires.

En Pays de la Loire, **deux signes officiels de qualités de viande bovine ont été mis en place sur des zones délimitées**. La localisation de ces productions a-t-elle une incidence sur la performance des filières créées et des exploitations adhérentes ?

Nous étudions ici la **construction de ces filières, leur organisation et leur dynamisme ainsi que les répercussions en élevage** des cahiers des charges sur la conduite des troupeaux.

Label Qualité localisé
Dynamique Filière
Stratégie commerciale
Flexibilité
Filière/élevages

Contexte de recherche

Les évolutions de la PAC ces dernières années mettent en difficulté les filières viande bovine particulièrement présentes dans le GO. De plus, suite aux crises sanitaires des années 90, les consommateurs sont à la recherche de produits animaux de plus en plus sûrs d'un point de vue organoleptique et sanitaire. Aussi, les démarches Qualité dans lesquelles s'inscrivent des filières de viande bovine permettent de mieux valoriser leur production et de répondre aux exigences des consommateurs.

Le label rouge « Bœuf Fermier du Maine » (LR BFM) et l'appellation d'origine contrôlée « Maine-Anjou » (AOC MA), établies dans des aires d'appellation de la région Pays de la Loire, relèvent ce double défi avec l'originalité de lier les activités agricoles au territoire.



Crédit photo : © AOC Maine Anjou

Originalité de la méthode et des résultats

Les cahiers des charges (CdC) qui régissent les signes officiels de qualité se veulent garants d'une qualité déterminée des produits. S'ils assurent une meilleure plus-value, ils constituent également des contraintes techniques pour les éleveurs qui y adhèrent.

La localisation de la production liée à un cahier des charges est-elle source de dynamisme pour les élevages et les filières qualité ? Y a-t-il des différences entre des approches qualité supérieure (LR) et typicité (AOC) ?

A ce jour, **peu d'études ont analysé l'impact d'un CdC lié à un territoire, à la fois sur la dynamique de la filière (organisation, croissance...) et sur les performances des élevages adhérents (conduite d'élevage, qualité des produits, stratégie commerciale...)**.

PSDR CLAP

Auteurs

Guillain LE BEC (Groupe ESA)

Sébastien COUVREUR (Groupe ESA)

Partenaires

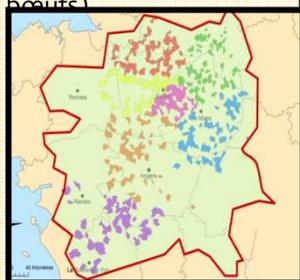
Albéric VALAIS (AOC Maine Anjou)

Emmanuelle DUPONT (Label Rouge Bœuf Fermier du Maine)

Deux filières locales étudiées

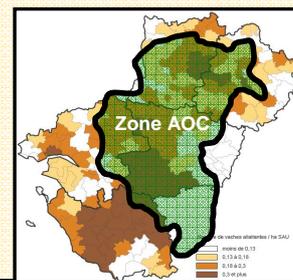
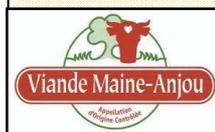
Le Label Rouge BFM, une demande de filière

Créé en 1986, le LR BFM s'étend aujourd'hui sur toute la région « Pays de la Loire ». Le projet est porté par une association regroupant des élus régionaux, deux abatteurs, des bouchers et 680 éleveurs. Présidée par un élu de la région d'Evron, l'association du LR BFM s'est fixé pour objectif **d'améliorer la valorisation auprès des bouchers détaillants des animaux lourds et fortement conformés de sa région** et de produire une viande de qualité organoleptique optimale (tendre) et de bonne qualité nutritionnelle. Dans les années 90, le label devient Indication Géographique Protégée. Le CdC, basé sur le chargement et l'alimentation, concerne des animaux de races et de types différents (génisses, vaches, bœufs).



L'AOC Maine Anjou, un projet d'éleveurs

En 1995, l'UPRA « Maine-Anjou » décide **d'enrayer le déclin de la race**. Localement une dynamique se crée entre éleveurs, abatteurs et distributeurs, et reçoit l'appui de l'INAO. En 2001, un groupe d'éleveurs crée un syndicat pour animer ce projet qui aboutit à l'obtention de l'AOC MA en 2004. Le CdC définit une **zone géographique délimitée précisément** ainsi qu'un **mode de production qui met en avant la spécificité de leurs animaux, la typicité de la viande**. Seuls les bœufs et vaches de réforme de race rebaptisée « Rouge des Prés », conduits selon des pratiques de pâturage « traditionnelles », cohérentes avec le contexte pédoclimatique de la zone, peuvent prétendre à l'AOC.



Construction, stratégie commerciale et place des éleveurs

La filière LR BFM s'est positionnée localement dans ses débouchés, mais les bouchers détaillants ne permettant pas d'écouler de gros volumes, le LR a dû développer ses débouchés dans la grande distribution sous une autre marque (Boeuf Grandeur Nature). Cela permettra-t-il de maintenir les volumes sans perte d'identité du label ?

La filière AOC MA s'est, elle, positionnée sur des canaux de grande distribution (Auchan, Hippopotamus) qui permettent d'écouler de plus gros volumes. Par contre, cette filière de petit volume doit cependant assurer une réponse stable à une demande conséquente, fiable mais exigeante en terme de régularité des approvisionnements. Le marché local peine à se développer pour deux raisons : Auchan, principal débouché, est une enseigne peu établie en Pays de la Loire et la race Rouge des Prés est mal perçue par les bouchers locaux qui ne souhaitent pas vendre d'AOC.

Ces deux filières sont fragiles à cause de débouchés peu diversifiés. Le LR BFM dépend de l'avenir de la boucherie traditionnelle et de sa capacité à diversifier ses débouchés sans perdre l'identité locale de son label tandis que l'AOC MA dépend de sa capacité à fidéliser son débouché grande distribution et à diversifier ses acheteurs. Ainsi, **les débouchés des deux filières, distincts à l'origine, tendent aujourd'hui à converger. Trouveront-elles leur place sans se concurrencer directement ?**

Les éleveurs BFM souffrent d'un déficit d'appartenance, voire de défiance vis-à-vis des acteurs de l'aval de la filière. Les éleveurs motivés partent en retraite et les jeunes critiquent la politique actuelle. L'histoire du label, créé à l'initiative de bouchers et de politiques locaux, associant peu les éleveurs aux décisions, peut expliquer cette situation. A l'inverse, L'AOC MA est une initiative d'éleveurs fédérés autour d'une race. Sa base de production est constituée d'éleveurs-pionniers impliqués avec un sentiment d'appartenance fort. La gouvernance intègre majoritairement les éleveurs ayant participé à l'essor de l'AOC ce qui permet de rendre **les éleveurs acteurs du développement de leur filière.**

Adaptations des élevages et flexibilité commerciale

Les systèmes d'élevage BFM sont très proches des systèmes ligériens alors que les élevages AOC sont plus herbagers extensifs et dans leur grande majorité en race pure Rouge des Prés.

En LR BFM, une partie des éleveurs est spécialisée dans l'engraissement de génisses essentiellement destinées au Label. Les naisseurs-engraisseurs ont des stratégies plus ouvertes en termes de débouchés, influencées par leur groupement de producteurs : ils ne commercialisent qu'un animal éligible sur deux sous Label. Paradoxalement, **les éleveurs BFM les plus impliqués commercialement possèdent des systèmes de production peu ou pas influencés par le CdC du Label Rouge.**

Les exploitations AOC MA se sont rapidement adaptées aux besoins de la filière en multipliant la production totale par deux en 5 ans et la production de bœufs par deux en deux ans. L'AOC encore récente, **les éleveurs remodèlent leur système d'élevage afin de le rendre plus adapté au CdC et aux besoins de la filière AOC** en favorisant leur capacité à produire des animaux éligibles. Toutefois, une part non négligeable des vaches et des bœufs éligibles à l'AOC est orientée vers d'autres débouchés, en lien fort avec le besoin de préserver la plus-value dégagée en AOC et à la confiance dans les acteurs de la filière.

La pérennité de chaque filière dépend de la capacité des producteurs à assurer la production sur laquelle la filière s'engage sans que les adaptations mises en place remettent en cause la viabilité de leurs exploitations. On peut penser que c'est le cas ici :

- le LR offre un débouché supplémentaire dans la stratégie de commercialisation des élevages même si la dépendance au label est plus marquée pour les engraisseurs spécialisés ;
- les éleveurs AOC MA gardent une certaine flexibilité commerciale pour assurer la pérennité de leur activité et rester individuellement compétitifs.

Conclusion

Le LR BFM, mature, doit retrouver un souffle nouveau auprès de ses adhérents et de ses débouchés sans remettre en cause la démarche initiale de production et d'écoulement locaux. **L'ouverture vers la grande distribution est un choix stratégique fort mais risqué pour la pérennité du label qui a du mal à asseoir une dynamique amont.** A l'avenir, ce label devra développer une stratégie pour (re)motiver des éleveurs et des groupements de producteurs sur la démarche.

L'AOC MA, plus jeune, doit concilier dynamique 'amont', soutien de grandes chaînes de distribution et diversification des débouchés en termes de produits et de marchés, principalement locaux. **Elle doit réussir le défi de relocaliser une partie de la commercialisation pour soutenir l'effort amont sans pénaliser la dynamique créée avec l'aval.** Le maillon 'élevage' reste un point déterminant car là se joue la capacité de la filière à garder son dynamisme.

Implications pour la décision publique

Des démarches de construction de label localisé géographiquement peuvent permettre de développer des dynamiques de filière assurant le maintien de modes de production spécifiques et artisanaux. L'enjeu principal pour ces filières est de réussir à trouver un équilibre entre dynamique locale et développement stratégique commercial. Les politiques publiques peuvent agir en ce sens, notamment à travers les politiques dédiées aux circuits courts.

Bien que ces filières locales soient de petit dimensionnement économique, elles sont rentables et méritent d'être soutenues. Elles bénéficient d'une image positive fortement valorisée sur et en dehors du territoire, image qui bénéficie globalement à l'agriculture régionale.

Soutenir ce type de activités, en insistant sur la place des producteurs dans les instances décisionnelles, peut ainsi créer les conditions de réussite de filières spécifiques (circuits courts, IGP, AOC/AOP...) permettant le développement d'activités porteuses d'image positive pour les territoires.

Pour aller plus loin...

Auteurs correspondants

Guillain Le Bec, LUNAM Université, URSE Groupe ESA, 55 rue Rabelais, BP 307548, Angers Cedex 01, g.lebec@groupe-esa.com

Sébastien Couvreur, LUNAM Université, URSE Groupe ESA, 55 rue Rabelais, BP 307548, Angers Cedex 01, s.couvreur@groupe-esa.com

Publications

- Couvreur S. et Lautrou Y. 2009. Influence de cahiers des charges sur les pratiques d'élevages en AOC Maine-Anjou et Label Rouge Bœuf Fermier du Maine. Journée AFEZ, Paris, novembre 2009.
- Couvreur S., Schmitt T. et Lautrou Y. 2009. Characteristics and dynamism of Boeuf du Maine Protected Geographical Indication beef cattle farming systems. EAAP meeting, Barcelona, August 2009.
- Couvreur, Piot et Le Bec, 2011. Effets de l'adhésion à une filière AOC sur les stratégies commerciales développées par les éleveurs : cas de l'AOC Maine-Anjou. Renc. Rech. Rumin., Paris, Décembre 2011
- Le Bec G. et Couvreur S. 2009. Qualité et facteurs de déclassement des carcasses AOC Maine-Anjou – analyse sur 2005-2008. Renc. Rech. Rumin., 16:161.

Plus d'informations sur le programme PSDR GO :

www.psdrgo.org

Contacts :

PSDR Grand Ouest : Anne-Catherine Chasles – Anne-Catherine.Chasles@nantes.inra.fr
ou psdrgo@nantes.inra.fr

Direction nationale PSDR : André Torre (INRA) - torre@agroparistech.fr

Animation nationale PSDR : Frédéric Wallet (INRA) – wallet@agroparistech.fr

Pour citer ce document :

LE BEC G., COUVREUR S., (2011). Dynamique de filières et d'élevages sous signe officiel de qualité localisé : Label rouge Bœuf Fermier du Maine et AOC Maine-Anjou, Projet PSDR CLAP, Grand Ouest, Série Les Focus PSDR3, Focus CLAP n°4, 4p.

Pour et Sur le Développement Régional (PSDR), 2007-2011

Programme soutenu et financé par :

